

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-trois, le sept avril, à dix-neuf heures,  
Présents : 48 le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire  
Absents excusés : 14 à la salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour,  
Pouvoirs : 15 après convocation légale en date du 31 mars 2023, sous  
Votants : 63 la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

**Présents :**

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, M. Gilles BIGOT, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Christian GENDRE, M. Vital GENDRE, M. Éric GOMESSE, MME Olivia GUEROULT, MME Martine GUIBERT, MME Nathalie LESTEVEN, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, MME Marie PETITIMBERT, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, M. Pierre SEGUIS, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

**Absents excusés :**

M. Frédéric ASTRUC, MME Marina BESSE, M. Robert BERTRAND, M. Claude BONNEFOI, MME Yolande CHASSANG, M. Jérôme GRAS, MME Nadine JANVIER, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Marine NEGRE, M. Louis PECHAUD, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, MME Patricia ROCHÉS, M. Michel ROUFFIAC.

**Pouvoirs :**

MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU  
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Bernard REMISE  
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT  
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES  
M. Philippe ECHALIER donne pouvoir à MME Agnès AMARGER  
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Marc POUGNET  
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT  
M. Guy MICHAUD donne pouvoir à M. Gilbert CHEVALIER  
M. Louis NAVECH donne pouvoir à M. Christian GENDRE  
M. Jean-Luc PERRIN donne pouvoir à M. Philippe MATHIEU  
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY  
M. Robert ROUSSEL donne pouvoir à M. Gérard MOULIADE  
M. Serge TALAMANDIER donne pouvoir à MME Céline CHARRIAUD  
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT  
M. Loïc POUDEROUX donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT

Madame Annie ANDRIEUX a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **18 AVR. 2023**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **18 AVR. 2023**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du ~~Tribunal Administratif de~~ CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET** **BUDGET PRIMITIF 2023 –  
BUDGET ANNEXE DOMAINE NORDIQUE**

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Luc BOUCHARINC

Ce budget annexe Domaine nordique regroupe les services suivants :

- Le domaine de Cézens ;
- Le domaine de Prat de Bouc ;
- Le domaine de Saint-Urcize.

Il est équilibré en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

- Section de fonctionnement : 81 073,52 € (148 088,78 € en 2022)
- Section d'investissement : 521 268,04 € (226 033,05 € en 2022)

**\* DOMAINE DE CEZENS**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Les crédits pour les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3 000 € :

- Charges à caractère général 3 000 €

Les recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- Produits des services (redevances) 500 €
- Participation budget général 2 500 €

Des crédits sont ouverts pour une petite saison de fonctionnement.  
Une subvention du budget général équilibre ce service.

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Les crédits pour les dépenses d'investissement s'élèvent à 75 000 € :

- Dépenses d'équipement 75 000 €

Les recettes d'investissement sont les suivantes :

- Subventions d'investissement 63 000 €  
*Dont participation d'équipement du budget général* 44 400 €
- FCTVA 12 000 €

Est prévue l'acquisition d'une dameuse servant de dameuse de secours. Le reste à charge (après déduction de la subvention du Conseil départemental) correspond au montant de 44 400 € versé depuis le budget général en faveur du budget annexe. Cette dameuse pourra être utilisée sur le domaine nordique de Prat de Bouc, dans le cadre de prestations de service en faveur du SMDTEC (Syndicat Mixte de Développement Touristique de l'Est Cantalien).

## \* DOMAINE DE PRAT DE BOUC

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les crédits pour les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 72 073,52 € :

- Charges de gestion courante 72 073,52 €

Les recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- Participation Budget général 60 000 €
- Excédent de fonctionnement reporté 12 073,52 €

Pour mémoire, la gestion et l'exploitation du domaine de Prat de Bouc ont été confiées au SMDTEC depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022. L'excédent du service dégagé en 2022 sera reversé au SMDTEC. Une participation de fonctionnement à la gestion du service sera également versée, par l'intermédiaire de ce budget annexe, déterminée au montant de 60 000 €, à parts égales avec Hautes Terres Communauté.

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Les crédits pour les dépenses d'investissement s'élèvent à 12 350,04 € (reports compris) :

- Restes à réaliser 14 448 €
- Résultat reporté - 2 097,96 €

Les recettes d'investissement sont les suivantes :

- Excédents de fonctionnement capitalisés 12 350,04 €

Les crédits restants sur ce service concernent le marché lancé en 2022 pour la définition d'une identité visuelle et d'une charte graphique pour le domaine de Prat de Bouc. Ce marché devrait se solder cette année.

## \* DOMAINE DE SAINT-URCIZE

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les crédits pour les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 6 000 € :

- Charges à caractère général 6 000 €

Les recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- Participation Budget général 6 000 €

Les crédits de fonctionnement ouverts concernent le paiement de l'assurance dommages ouvrages pour la construction d'un bâtiment technique. Une participation du budget général est nécessaire pour équilibrer la section.

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Les crédits pour les dépenses d'investissement s'élèvent à 433 918 € (reports compris) :

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20230407-DELIB2023-122-BF  
Date de télétransmission : 18/04/2023  
Date de réception préfecture : 18/04/2023

➤ Dépenses d'équipement (crédits nouveaux)	370 000 €
➤ Restes à réaliser	47 274 €
➤ Résultat reporté	16 644 €

Les recettes d'investissement sont les suivantes (reports compris) :

➤ Subvention	45 200 €
➤ Emprunt	256 800 €
➤ FCTVA	68 000 €
➤ Restes à réaliser (subvention + emprunt)	63 918 €

Les crédits ouverts concernent la construction d'un bâtiment technique. Cette opération est financée par le Conseil départemental du Cantal. Des dossiers de demande de subventions vont être déposés au Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et au fonds DETR. L'emprunt sera ajusté en fonction des financements définitifs.

Le Conseil Communautaire après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

✚ **ADOpte le Budget Primitif 2023 du DOMAINE NORDIQUE, tel qu'il figure en annexe de la délibération.**

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

POUR : 62 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

La Présidente,

Céline CHARPRAUD



La secrétaire de séance

MME Annie ANDRIEUX

15187 Code INSEE	SAINT-FLOUR COMMUNAUTE DOMAINE NORDIQUE	BP 2023 M57
---------------------	--	----------------

### ARRETE - SIGNATURES

Présenté par la Présidente,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 48

VOTE : Pour : 62

Contre : 0







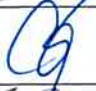

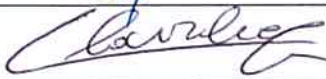

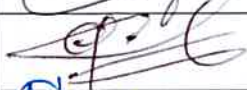
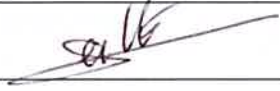
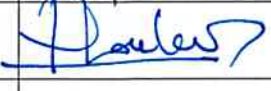


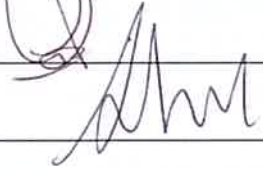

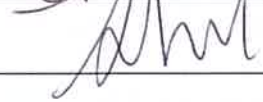
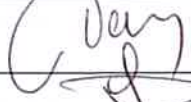



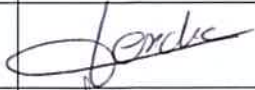


Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

Délibéré par le Conseil Communautaire,  
réuni en session ordinaire  
À Saint-Flour, le 7 avril 2023

Date de convocation : 31 mars 2023

### Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
<b>AMARGER Agnès</b> ou CHAUVEL Pascal		<b>BRUN Joël</b> ou COSTANTINI Alberto	
<b>AMARGER Didier</b> ou FRANCON Christine		<b>CHASSANG Pierre</b> ou FARGES André	
<b>ANDRIEUX Annie</b> ou BARRIOL Jacky		<b>CHASSANG Yolande</b> ou DECONQUAND Jean-François	
<b>ANTONY Béatrice</b>		<b>CHASTANG Marcel</b> ou SALSON Benjamin	
<b>ASTRUC Frédéric</b> ou VERNET Jérôme		<b>CHEVALIER Gilbert</b> ou JOURDES Frédéric	
<b>BATIFOL Nicole</b>		<b>CLAVILIER Guy</b> ou BODEAU Jacques	
<b>BEAUREGARD Pierrette</b> ou FABRE Hervé		<b>COUDY Bernard</b> ou RIGAL Christophe	
<b>BENEZIT Sophie</b> ou MODENEL Alain		<b>COURET Gérard</b> ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
<b>BERTHET Jean-Paul</b>		<b>DE LAROCHE Philippe</b> ou CONDUITIER Jean-Luc	
<b>BERTRAND Robert</b>		<b>DELCROS Frédéric</b>	
<b>BESSE Marina</b> ou BEC Jean-Pierre		<b>DELEPINE Bonnie</b>	
<b>BIGOT Gilles</b> ou HUGON Albert		<b>DELORT Philippe</b>	
<b>BONAL Richard</b> ou AJALBERT Andrée		<b>DELPY Gérard</b> ou MAGENTIES Marc	
<b>BONNEFOI Claude</b> ou ROCHE Alain		<b>DELRIEU Ghislaine</b> ou LOUBEYRE Julien	
<b>BOUCHARINC Jean-Luc</b>		<b>ECHALIER Philippe</b> ou DOUET Virginie	
<b>BOUDON Robert</b> ou VAISSADE Sylvie		<b>GENDRE Christian</b> ou ASTRUC Olivier	
<b>BOUDOU Jean-Marc</b> ou BATIFOULIER Amandine		<b>GENDRE Vital</b> ou VERRIERE Louis	
<b>BOULDOIRES Eric</b>		<b>GOMESSE Eric</b> ou MAURANNE Nelly	

Accusé de réception en préfecture  
015-200066668-20230407-DELIB2023-122-BF  
Date de télétransmission : 15/04/2023  
Date de réception préfecture : 19/04/2023

15187  
Code INSEE

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE  
DOMAINE NORDIQUE

BP 2023  
M57

Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PERRIN Jean-Luc	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		PETITIMBERT Marie	
GUIBERT Martine		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
JOUVE Jean-Pierre		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
LAMAT Adrien		POUGNET Marc	
LESTEVEN Nathalie		PRIVAT Jean-Claude	
MALLET Annick		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
MATHIEU Philippe		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MAURY Bernard		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		RICHARD Jeanine	
MIRAL Daniel Ou GUY Michel		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MOULIADE Gérard		ROUSSEL Robert	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NEGRE Marine		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VICARD Maryline	
PECHAUD Louis ou RISS Christian		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par la Présidente,  
Compte tenu de la transmission en Préfecture le  
À Saint-Flour, le 7 avril 2023

18 AVR. 2023

; et de la publication le

18 AVR. 2023

La Présidente,  
Céline CHARRIAUD

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20230407-DELIB2023-122-BF  
Date de télétransmission : 18/04/2023  
Date de réception préfecture : 18/04/2023